

AIR MARINE annonce ses premiers contrats de licenciés de marque.

AIR MARINE (ISIN : FR0013285103 - MLAIM), experte en inspection aérienne par avion et par drone spécialisée dans l'acquisition et l'exploitation de données.

Conformément à sa stratégie de développement, Gilles OLICHON annonce la mise en place d'un réseau d'agences régionales en concédant des Licences de Marque AIR MARINE. Après la signature du contrat une formation technique, opérationnelle et commerciale est dispensée au siège social à Léognan, à l'issue de laquelle seront officiellement remis les certificats Licence De Marques.

AIR MARINE, acteur incontournable du marché avec à son actif 26 ans d'expérience dans le secteur de l'inspection et de la surveillance aérienne, vise à asseoir son statut de leader sur ce marché.

A l'heure de l'explosion du marché du drone, ce maillage va permettre à AIR MARINE de se rapprocher de ses clients grands comptes et de répondre à une demande locale grandissante.

AIR MARINE est fière aujourd'hui d'amorcer le développement de ce réseau national par la signature des deux premiers licenciés de marque :

- **Jean-Marc Caillard et Ariane Janssens**, tous deux passionnés par l'univers de l'aviation, ont créé leur entreprise le 1^{er} mars 2018. Jean-Marc Caillard est pilote professionnel, instructeur et formateur. Il a également sa formation de télépilote DNC et détient à titre personnel le titre de double champion du monde et champion d'Europe de Vol à Voile. Ariane Janssens, quant à elle, est ingénieur en mécanique Aérotechnique et a travaillé au contrôle de production d'AIR FRANCE pendant 18 ans. Elle est également pilote planeur et a fait partie de l'équipe de France des moins de 25 ans de Vol à Voile. En tant que premier Licencié de Marque ils couvriront la zone géographique des départements 05, 04 et 13 sauf Marseille.
- **Jonathan Beaussire** a également créé son entreprise pour acquérir une licence de marque AIR MARINE ; passionné d'aviation depuis toujours, il a réalisé son premier vol à l'âge de 14 ans avant de passer son brevet de pilote privé avion et en pratiquant l'aéromodélisme en parallèle. Il a par la suite dirigé pendant plus de 10 ans une agence d'une entreprise de formation et se reconvertit aujourd'hui dans l'entrepreneuriat en devenant télépilote de drone avec une licence de marque AIR MARINE. Il couvrira de son côté le département 47.

Un Licencié De Marque, seul, devrait pouvoir réaliser au cours de la troisième année un Chiffre d'Affaires de 150 à 200 K€ par an. Les royalties perçus par AIR MARINE s'élève à 6,5%.

AIR MARINE entend poursuivre son déploiement avec l'intégration de licenciés aux profils d'entrepreneurs et passionnés d'aéronautique avec une appétence pour les drones.

En 2017, La société a réalisé un chiffre d'affaires de 2,2 M€, dont 85% sur son activité historique Avions et 15% sur la division Drones.

Sur 2018, AIR MARINE a confirmé son objectif de chiffre d'affaires de l'ordre de 3,5 M€ et une politique d'investissements soutenue dont 50 % dédiés à la R&D et 50 % consacrés à l'investissement en matériels Avions et Drones.

À PROPOS D’AIR MARINE

La société AIR MARINE est experte en acquisition et en exploitation de données par voie aérienne. AIR MARINE travaille pour les plus grands donneurs d’ordre européens tels qu’EUROVIA, GRT Gaz, INSTITUT DE SOUDURE, RTE et SNCF. La société compte 31 collaborateurs et son chiffre d’affaires global est de 2,2 millions d’euros. AIR MARINE est le premier opérateur à avoir obtenu la norme ISO 9001 en 2014, renouvelée en 2017.

La Société AIR MARINE est cotée sur Euronext Access depuis le 11 décembre 2017

(ISIN: *FRO013285103 - MLAIM*) -

Prochain rendez-vous : Assemblée générale : 16 juillet 2018 à 10h



Contacts : Air Marine

Listing Sponsor

Gilles Olichon : Tél : 06 75 29 66 45 Champeil : Tél : 05 56 79 62 32 - contact@champeil.com